

APPROCHE ÉNONCIATIVE DU DISCOURS POLITIQUE DE LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR : DIMENSION DE LA VARIANTE MODALE ET DÉICTIQUE.

Mohamed NDIAYE

Docteur en lettres,

Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal,

papendiay12@gmail.com

Résumé

Cet article se donne pour objet d'analyser le discours politique, notamment écrit, dans Liberté 1 et Liberté 2, de Léopold Sédar Senghor, en adoptant une approche plutôt énonciative. Et, déjà, l'analyse du discours prend des formes très variées en fonction des bases théoriques qui la sous-tendent, au type de discours analysé ou encore l'objet visé. De ce fait, nous nous sommes intéressés à analyser la modalité pour voir comment elle suscite une dimension variante et devient polymorphique, polysémique ou syncrétique dans le cas de la modalité élocutive ; aux pronoms d'interlocution pour déceler une double identité du sujet parlant : discursive et sociale, la nature de l'auditoire ; de la deixis spatiale et temporelle pour mettre en relief comment le sujet parlant se positionne par rapport à son énonciation.

Mots clés : *amorphie, déictique, énonciation, modalité, sujet parlant*

Summary

This article makes it one's object to analyse the political discourse, notably written, in Liberté 1 and Liberté 2, of Léopold Sédar Senghor, in adopting a rather enunciative approach. And, the analysis of discourse has already taken very various forms according to the theoretical bases which found it on the type of the analysed discourse or even on the targeted object. Because of that, we take in interest in analysing modality to see how it provokes a varying dimension and becomes polymorphic, polysemic or symmetric, at the level of interlocution pronouns to detect a double identity of the speaking subject : discursive and social, the nature of audience, of spatial and temporal deixis,

to focus on how the speaking subject finds themselves in relation to their environment.

Key words : *amorphism, deictic, utterance, modality, speaking subject.*

Introduction

L'objet de l'analyse du discours apparaît comme étant multiforme et peut être appréhendé de diverses manières, par le biais du sens des unités, de leurs fréquences, des genres dont relèvent les discours, les conditions de leur production, des procédés discursifs mis en jeu, etc. Le champ de l'analyse du discours est marqué par une hétérogénéité d'approches. En ce qui nous concerne, nous essayons, par une approche énonciative, d'analyser les discours politiques de Léopold Sédar Senghor notamment écrit dans *Liberté 1* et *Liberté 2*. Cependant, nous nous intéresserons à la variante modale et indexicale pour déterminer la place du sujet parlant dans le discours. En effet, décrire l'activité d'un sujet, c'est analyser les caractéristiques de cette activité et tous les facteurs qui la contrôlent. Il y a tout d'abord les énoncés (réalisation de l'activité langagière) qui sont construits à partir d'un système de règles (grammaire), sur lesquels porte l'analyse linguistique. À la suite de Benveniste, Culioli soutient qu'énoncer, c'est construire, un espace et un temps, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles, bref un système de repérage par rapport à un énonciateur, à un co-énonciateur, à un temps d'énonciation. D'autres linguistes comme Jakobson, Kerbrat-Orecchioni se sont intéressés aussi à des phénomènes d'énonciation qui ont eu un impact dans l'analyse du discours développé par des auteurs comme Maingueneau ou encore Amossy.

1. Les modalités

Le locuteur, dans son énonciation, se confère la possibilité de se déterminer par rapport à son allocataire, au monde qui l'entoure mais aussi à ce dont il parle. La modalisation lui offre cette possibilité d'explicitier sa position par rapport à son énonciation, aux référents et à son discours. Comme nous pouvons le constater avec Patrick Charaudeau, « la modalisation ne constitue qu'une partie de l'énonciation, mais elle en constitue le pivot dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos ». Dans le discours politique de Léopold Sédar Senghor, notamment ses essais, nous relevons, par rapport à la position qu'occupe le sujet parlant, trois modalités : la modalité allocutive, la modalité élocutive et la modalité délocutive.

1.1. La modalité allocutive

Cette modalité permet à Senghor, dans son discours, d'impliquer son allocataire dans sa prise de parole. Elle est rendue possible par l'emploi d'appellatifs nominaux ou pronominaux. Dans

Occurrence : « Lundi dernier, le Chef de l'État assistait au *Pèlerinage national catholique de Popenguine*. Aujourd'hui, il est présent à l'*Inauguration de la Mosquée de Touba*. Cette double présence n'étonnera que ceux qui persistent à ignorer l'Afrique et ses réalités. Pour nous, Sénégalais, ce sont, là, les fondements de notre politique nationale. » (Senghor, 1964 : 422),

La modalité rendue possible par l'emploi du « nous » inclusif et du nominatif « Sénégalais » permet à Senghor d'attirer l'attention de son public et de l'impliquer dans son discours, en lui permettant de l'interpeller sur la question de la laïcité au Sénégal et son importance pour une cohésion sociale. Par contre,

le pronom « ceux » lui permet de se démarquer par rapport à un groupe donné. Ainsi, cette modalité fait prévaloir deux auditoires différents, permet à Senghor de s'identifier à l'un d'entre eux et de construire une image conciliatrice de sa personne.

1.2. La modalité élocutive

Elle reste visible, dans son discours, à travers les verbes comme devoir, être, savoir, plaire, promettre, demander, etc. mais aussi d'adverbes ou d'adjectifs évaluatifs. De ce fait, la modalité permet de dégager :

- L'idée de certitude : « Je le sais bien- et je ne serais pas le dernier à le déplorer, - au cours de leur longue histoire, les religions révélées -Islam et Christianisme- ont subi des déviations, qui ont provoqué, en elles, des scléroses. » (Senghor, 1964 : 423)
- L'idée de devoir : « Je devais, en commençant, rendre un hommage public à cette vieille *amitié*, qui ne s'est jamais démentie, qui reste, pour le Politique, la plus précieuse des récompenses. » (Ibidem : 422)
- L'idée de promesse : « Nous avons promis de faire, de *Saint-Louis-du-Sénégal*, non pas une ville de tourisme, mais une *Cité universitaire* et le *Pôle de développement* de la Région Nord. (Ibidem : 396)
- L'idée de requête : « Pour consolider et accomplir notre *Indépendance nationale*, je ne vous demande qu'une chose : votre sueur. » (Ibidem : 397)
- L'idée d'appréciation : « Mon gouvernement entend donc appliquer, rigoureusement, le programme décennal qui nous permettra, vers 1971, de scolariser tous nos garçons et filles. » (Ibidem : 396)
- L'idée de plaisir : « C'est ce qu'il me plait, aujourd'hui, d'exprimer la reconnaissance du Peuple sénégalais au Général Charles de Gaulle. » (Ibidem : 394)

Toutefois, nous notons une dimension variée de la modalité dans le discours politique de Senghor. En effet, elle peut être :

- Polymorphique, c'est-à-dire quand une même intention de communication peut être exprimée par des moyens linguistiques qui appartiennent à des systèmes formels différents :

Occurrence 1 : « Cependant, l'Éducation n'est pas qu'enseignement : il est Culture. Elle l'est sûrement dans les écoles primaires, dans les lycées, à l'Université. » (Ibidem : 396)

Occurrence 2 : « Je le sais bien -et je ne serais pas le dernier à le déplorer- au cours de leur longue histoire, les religions révélées -Islam et Christianisme- ont subi des déviations qui ont provoqué, en elles, des scléroses. » (Op.cit.)

Dans ces deux occurrences, l'idée de certitude dégagée par la modalité découle de l'adverbe « sûrement » et du verbe « sais ».

- Polysémique, lorsqu'une même marque de modalité peut recourir à différents sens, selon les particularités du contexte.

Occurrence 1 : « Nous vous demandons : serons-nous les éternels sacrifiés de la République et l'union française, parce que les plus fidèles. » (Senghor, 1971 : 93)

Occurrence 2 : « Sur le plan des libertés politiques, nous demandons l'application stricte de la constitution, la gestion démocratique, de nos affaires, c'est-à-dire, une participation plus grande des assemblées locales au pouvoir réglementaire de l'exécutif, et, d'abord le vote dans la semaine qui suivra la formation de votre gouvernement, du texte relatif à la formation des assemblées locales, texte qui doit être examiné par l'Assemblée nationale de deuxième lecture. » (Ibidem : 92)

Dans ces deux énoncés, prononcés dans un même contexte discursif, la modalité exprimée par le verbe « demander » est polysémique. En effet, dans le premier elle laisse apparaître une demande, voire une interrogation, contrairement au second où elle exprime plutôt une exigence.

- Synchrétique, quand une même marque, dans le même contexte, peut exprimer simultanément plusieurs intentions de communication.

Occurrence : « Pour consolider et accomplir notre Indépendance nationale, je ne vous demande qu'une chose : votre sueur. » (Op.cit.)

Dans cet énoncé, extrait du discours prononcé lors de l'Inauguration du lycée Charles de Gaulle, Léopold Sédar Senghor, en tant qu'énonciateur, exhorte les sénégalais au travail, car pour lui il demeure le seul moyen pour la consolidation et l'accomplissement de l'indépendance de son pays. Mais la modalisation exprimée par le verbe « demander », selon les stéréotypages de l'auditoire, pourrait laisser sous-entendre l'idée de demande, de souhait, d'exigence.

1.3. La modalité délocutive

Rappelons-le, dans ce type de modalité, ni le locuteur ni l'allocutaire n'est présent dans l'acte énonciatif : elle est centrée sur la non-personne « il ». De ce fait, les énoncés apparaissent sous la forme de la non-personne et le locuteur laisse l'énoncé s'imposer comme s'il n'en était nullement responsable. Dans le discours politique de Léopold Sédar Senghor, à dominance subjective, ce type de modalité n'est pas trop usité. Dans l'occurrence suivante,

Occurrence : « Mais il faut commencer par la base : par l'Enseignement du Premier et du Second Degré. » (Ibidem : 396)

Senghor, en tant que sujet, ne prend pas en charge l'information bien qu'elle émane de sa personne.

Retenons que la modalisation, participe, plus ou moins, au pathos car elle suscite l'intérêt de l'auditoire. Ainsi, elle permet, au sujet parlant, de renforcer la dimension persuasive de son discours et, par conséquent, obtenir l'adhésion de son auditoire.

2. Les formules conatives ou de bienséance : le « je » manifeste ou occulté

Il est lieu, pour nous, de noter les cas où le « je » reste occulté ou manifeste. Dans les formules de bienséance, très souvent, le « je » reste occulté. Considérons l'occurrence suivante :

Occurrence : « J'en ai terminé. J'ai voulu, en vous saluant au nom du Gouvernement et du Peuple sénégalais, vous dire qu'elle est l'importance de votre mission, que c'est vous, véritablement, qui creusez, dans le roc, et coulez, dans le béton, les fonctions où reposera, solide, la cité nouvelle de la Négritude. Soyez-en remerciés ! »

Dans l'énoncé marqué par le point d'exclamation, nous identifions une fonction conative du discours. Celui qui remercie n'est pas explicitement identifiable : la marque d'énonciation est non manifeste. De ce fait, le « je » reste occulté. Or, il n'y a que celui qui parle, qui est doté de l'intention de communication à l'endroit de ceux qui l'écoutent, qui peut formuler des remerciements.

Néanmoins, dans certaines formules de bienséance, le « je » reste manifeste comme à travers ces mots, qui ouvrent son discours prononcé lors de son Allocution à la réception par le conseil municipal de Paris le 20 avril 1961, pour remercier la population parisienne pour l'accueil qui lui est réservé et l'intérêt porté envers sa nation.

Occurrence : « Je veux, tout d'abord, vous remercier de votre magnifique accueil. Plus particulièrement des paroles que vous m'avez adressées, qui sont le signe le plus évident de l'intérêt de Paris à mon pays. » (Senghor, 1964 : 312)

3. Les pronoms d'interlocution

3.1. Les pronoms personnels

Les pronoms personnels, faut-il le rappeler, désignent les instances du procès d'énonciation (Je/Tu ou Nous/Vous) qui

sont des indexicaux centraux ou purs qui suffisent à l'identité du référent dont on parle (la non-personne) qui est un indexical périphérique, à côté des démonstratifs, car l'attribution de la référence passe par la saillance et la démonstration, c'est-à-dire l'emploi de l'indexical. Selon Jereczec- Lapinska, « le pronom passe par le noyau dur de toute expression politique. » et les pronoms personnels, d'après Kerbrat- Orecchioni, sont les plus évidents, et les mieux connus des déictiques.

3.1.1. Amorphisme du « Je » dans le discours

3.1.1.1. « Je » : auteur ou énonciateur de la parole

Dans le discours politique de Léopold Sédar Senghor, nous notons une amorphie de l'indexical « Je », qui peut apparaître comme auteur de la parole, c'est-à-dire le sujet d'énoncé, ou comme énonciateur, c'est-à-dire le sujet de l'énonciation. Rappelons que l'énonciation est un procès par lequel des signes linguistiques s'actualisent par un sujet parlant. C'est une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation et l'énoncé comme son résultat, donc déterminé par les coordonnées énonciatives. Il est, par exemple, auteur de la parole ou sujet d'énoncé, quand il dit :

Occurrence 1 : « Je m'explique » (Senghor, 1971 : 91)

Occurrence 2 : « Voilà dix-huit ans, en effet, qu'un jour de novembre, je vous exposais le but et les objectifs de ma politique. » (Senghor, 1964 : 422)

Dans ces deux énoncés, ce que Senghor dit ne lui est dictée par aucune instance énonciative. Il devient, ainsi, auteur de la parole et sujet d'énoncé. Dans le premier énoncé, c'est Senghor, en réalité et en personne, qui prend la parole pour donner des explications et dans le second, c'est lui-même qui avait rendu visite à El Hadj Falilou M'Backé, Kalife Général des mourides, à l'époque, pour lui faire part de ses objectifs et ambitions politiques.

Toutefois, il est énonciateur ou sujet d'énonciation, quand il dit :

Occurrence 1 : « Je le répète, monsieur le Président du Conseil désigné, il y a actuellement, en Afrique des questions de prix, des questions de pouvoir d'achat qui se posent d'une façon beaucoup plus dramatique que dans la Métropole. » (Senghor, 1971 : 93)

Occurrence 2 : « Je le sais bien – et je ne serai pas le dernier à le déplorer –, au cours de leur longue histoire, les religions révélées – Islam et Christianisme – ont subi des déviations, qui ont provoqué, en elles, des scléroses. » (Senghor, 1964 : 423)

Dans ces deux énoncés, Léopold Sédar Senghor est énonciateur et non pas auteur. Dans le premier énoncé, l'information qu'il véhicule relève de l'histoire de la Métropole et de l'époque coloniale. En effet, durant cette période, certains métropolitains considéraient la colonisation comme cause de la fuite des capitaux. Et que les ressources investies dans les colonies pouvaient servir à régler les problèmes de survie dans certaines localités de la Métropole où d'aucuns avaient encore du mal à survivre. Dans le deuxième énoncé, ce dont parle Senghor relève d'« évidences partagées », de la doxa religieuse. En effet, on ne l'ignore pas, les religions ont, toutes ou presque toutes, subi des « déviations » qui font l'objet de naissance de courants : on le voit avec le catholicisme et le protestantisme du côté chrétien, les sunnites et les chiites du côté de l'Islam.

3.1.1.2. « Je » : auteur et énonciateur, identité sociale ou identité discursive

Dans un énoncé, le sujet d'énonciation, c'est-à-dire l'énonciateur, peut parfois coïncider avec le sujet d'énoncé, c'est-à-dire l'auteur. Dans l'énoncé « J'éprouve, en même temps, à le faire une grande joie. », celui qui « éprouve une joie » est en même temps auteur de la parole comme dans « Je forme, pour son succès les vœux les plus fervents. »

À ce niveau, nous pouvons parler de la notion de sujet parlant et de polyphonie. Cette dernière notion, rappelons-le, est théorisée en littérature par M. Bakhtine puis remise en question,

dans la théorie de l'énonciation, par O. Ducrot qui le redéfinit, en linguistique, comme la possibilité qu'une lecture unique fasse éclater l'énonciation en une multiplicité illocutionnaire désignant, dans le modèle d'Aristote, l'acte effectué en lisant quelque chose.

Ainsi, nous remarquons que, dans le discours politique de Léopold Sédar Senghor, le sujet parlant détient une double identité : une identité dite sociale, où le « Je » est celui qui prend la parole et pourvu d'une intention communicative et en est le l'auteur ; une identité discursive qui définit le sujet parlant comme être du langage s'exprimant à travers la mise en œuvre du processus d'énonciation et en est l'énonciateur.

Considérons les énoncés :

Occurrence 1 : « Je devais, en commençant, rendre un hommage au public à cette vieille *amitié*, qui ne s'est jamais démentie, qui reste, pour le Politique, la plus précieuse des récompenses. » (Senghor, 1964 : 422)

Occurrence 2 : « Songez-donc, c'est la première fois que je visite son siège après avoir tant combattu, au sein de la Délégation française, pour son érection au cœur de Paris. » (Ibidem : 308)

Sciemment, dans ces deux énoncés, Senghor, à travers l'emploi de l'indexical pur « Je » prend la parole en ayant, c'est clair, une intention de communiquer. De ce fait, il est auteur et se confère une identité sociale. Or, dans : « Pour revenir à Charles de Gaulle, que nous honorons aujourd'hui, l'effort de travail, d'innovation, d'unité nationale qu'il demande à son Peuple, c'est le même effort que je vous demande. [...]. Pour consolider et accomplir notre indépendance nationale, je ne vous demande qu'une chose : votre sueur. » (Ibidem : 397), Léopold Sédar Senghor s'inspire de la politique de son ami le Général de Gaulle pour diriger le Sénégal dans l'innovation, le travail et l'unité en demandant de travailler pour l'acquisition d'une indépendance nationale et de rester dans la liberté, la fraternité et l'égalité. Ainsi, il devient énonciateur de la parole et par

conséquent se confère une identité discursive. Cette occurrence laisse apparaître, par ailleurs, en filigrane, cette idéologie d'universaliste qu'il a tant prôné, c'est-à-dire l'ouverture « aux apports féconds des autres civilisations. »

3.1.2. L'emploi de l'indexical « nous »

Dans un énoncé, l'on peut attribuer, à l'indexical « nous », deux caractères : un caractère inclusif et un caractère exclusif. Il est inclusif, lorsqu'il implique le locuteur et son ou ses allocutaires, c'est-à-dire moi + tu ou vous ; et exclusif, quand il est composé de moi + il(s).

L'analyse du « nous » dans le discours détermine, tout d'abord, le mécanisme de la construction d'un ethos personnel ou collectif. Autrement dit, nous essayons de voir si l'implication de l'auditoire dans le discours n'émane pas de la nature du « nous ». Considérons les occurrences suivantes :

Occurrence 1 : « Sur le plan des libertés politiques, nous demandons l'application stricte de la constitution, la gestion démocratique de nos affaires, c'est-à-dire une participation plus grande des assemblées locales au pouvoir réglementaire de l'exécutif, et, d'abord le vote de la semaine qui suivra la formation des assemblées locales, texte qui doit être examiné par l'Assemblée Nationale en deuxième lecture. »

Occurrence 2 : « Pour nous, Sénégalais, ce sont, là, les fondements de notre politique nationale. » (Ibidem : 422)

Dans le premier énoncé, Senghor, encore parlementaire défend les libertés et les droits des indigènes. Il incite, ici, la Métropole au jeu démocratique, seul garant de la base d'un État fort d'où les libertés sont respectées. La vision du monde Noir par les Noirs explicite le commun vouloir de l'Afrique aux africains. Implicitement, le locuteur lance un appel solennel à ses frères africains, à cultiver la régularité des textes prescrits pour la bonne marche de l'exercice de la nouvelle fonction. Le « nous », dans cette occurrence, est exclusif, car ne renvoyant à

un « Je » + « Tu/Vous » qui correspond à l'auditoire mais plutôt à un « Je » + « Il(s) » qui apparaît comme un tiers absent.

Cependant, dans le second énoncé, le « Nous » demeure inclusif, donc est purement déictique. Il renvoie au locuteur et à son ou ses allocutaire(s), son auditoire direct et présent, représenté(s) par le public auquel il s'adresse. Et, de là, l'emploi de l'indexical inclusif laisse apparaître un ethos conciliateur, contrairement au premier, où l'ethos est plutôt celui du militant. Ainsi, en plus du bouleversement de l'ethos qu'il induit, le « Nous » permet à Senghor, dans son discours, de sélectionner son public, ce qui, par conséquent, permet de déterminer la place de l'auditoire dans son discours.

3.2. L'indéfini ou l'impersonnel « On »

Généralement, le pronom indéfini sert à désigner des personnes ou des choses, de manière vague ou indéterminée, dont l'idée est exprimée ou non exprimée, avant ou après. Il peut admettre une valeur générique. Par ailleurs, le « on » est un pronom « caméléon », « illusionniste » respectivement d'après Cellard, Atlani ou « un pronom à deux facettes » selon Flottum, Jonasson et Norven. Le « On », sémantiquement, est très riche et admet plusieurs valeurs discursives. Il est, aussi, très usité dans la langue française.

Dans le discours politique de Senghor, le pronom « On » revêt un caractère indéfinissable en ce sens qu'il est moins une unité qui désigne un référent fixe qu'une frontière entre ce qui est identifiable et ce qui ne l'est pas. Dans : « Plus qu'en France, on a voté pour la Constitution, non précisément pour le gouvernement de la République, encore que pour le général de Gaulle soit unanimement respecté et qu'on lui soit reconnaissant d'avoir fait, grâce à son prestige, ce que nul autre n'aurait osé pu faire. », le pronom « On » admet réellement une valeur non générique et peut s'identifier aux pronoms personnels « Je », « Tu » ou « Il » avec qui il entretient une relation de commutation, mais il est toujours en position de sujet du verbe.

Par contre, il admet une valeur générique dans « C'est surtout qu'on se bat. ». En effet, dans cet énoncé on ne sait pas « qui se bat ». Toutefois, à y prêter une attention forte, « ceux qui se battent » sont les « indigènes ».

Ainsi, dans le discours de Senghor, le pronom indéfini « On » est polyphonique puisqu'il peut désigner plusieurs référents en faveur du contexte discursif.

4. La deixis spatio- temporelle

Ne faudrait-il pas le rappeler ? Les déictiques, sont des éléments privilégiés de la langue, directement tournés vers la transformation de la langue en discours. Par ailleurs, ils jouent le rôle de « fournir l'instrument d'une convention qu'on peut appeler la convention du langage en discours. », n'ont pas à priori de référence virtuelle, et sont engendrés à nouveau, chaque fois qu'une énonciation est actualisée. La deixis, *localisation et l'identification des personnes, des objets, processus, évènements et activités [...] par rapport au contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation*, est souvent divisée selon trois domaines constitutifs de la situation d'énonciation : on parle de deixis personnelle, spatiale et temporelle.

La remarque que nous faisons, du discours politique de Léopold Sédar Senghor, est la non récurrence de la deixis spatio-temporelle, elle n'est pas trop usitée par l'instance discursive. Néanmoins, nous allons juste porter notre analyse sur le temporel « aujourd'hui » et le spatial « ici ».

4.1. La deixis temporelle « aujourd'hui »

Dans le discours politique de Senghor, « aujourd'hui » a soit une valeur durative fermée, soit une valeur durative ouverte. Considérons les énoncés suivants :

Occurrence 1 : Je le sais bien, il vient, aujourd'hui, par le nombre des hommes qui le parlent, après le chinois, l'anglais, le

russe, après l'anglais, par le nombre des nations qui l'ont accepté comme langue de communication. (Senghor, 1964 : 399)

Occurrence 2 : Mais c'est le Chef de l'État qui entend, aujourd'hui, El Hadj vous honorer et, par-delà votre personne, honorer la Communauté musulmane. (Senghor, 1964 : 423)

Dans la première occurrence, « aujourd'hui » franchit le moment de l'énonciation, dégage une nuance et par conséquent admet une valeur durative ouverte. Par ailleurs, il reste continué dans le temps, dans la chronologie. En effet, la position du français, dont nous fait part Senghor, par rapport à l'anglais, le chinois, le russe pourrait changer au cours de l'histoire selon les circonstances et le contexte ou selon les critères. Or, dans la seconde, « aujourd'hui » veut dire au moment. Ainsi, il est limité dans le temps de l'énonciation et a une valeur durative fermée car demain, probablement, Léopold Sédar Senghor, fera ou parlera d'autres choses.

4.2. La deixis spatiale « ici »

La deixis spatiale « ici », dans le discours de ce dernier, admet deux valeurs distinctes : 1. il est intra momento et renvoie à un lieu qui englobe l'énonciateur au moment même de l'énonciation mais aussi son public. 2. extra momento et montre la direction ou un autre endroit que l'énonciateur désigne à l'extérieur de lui-même. Considérons les énoncés suivants :

Occurrence 1 : Voici que Dakar rassemble, de nouveau, des hommes et des femmes de continents divers, de races et de civilisations diverses, qui se sont donné, ici rendez-vous. (Senghor, 1964 : 398)

Occurrence 2 : Les « immortels principes » ne sont que l'expression populaire des vieilles aspirations à la dignité : à la vie. Il est remarquable qu'ici la colère ne soit jamais ni grimace ; que le sentiment soit antiraciste. (Senghor, 1964 : 399)

Grammaticalement, comme nous l'avons précisé plus haut, le déictique spatial « ici » admet deux valeurs distinctes. Dans la première occurrence, il indique l'endroit situant le sujet parlant

dans l'acte d'énonciation ; alors que dans la seconde, l'adverbe indique un endroit hors de l'acte d'énonciation : le locuteur indique un endroit hors de lui-même.

Conclusion

Il ressort de cette analyse discursive à caractère énonciatif, que dans le discours politique de Léopold Sédar Senghor, le lecteur est confronté à une variante modale et déictique. Ce qui suscite une amorphie du « je », sujet parlant, et un bouleversement de son identité qui apparaît tantôt comme auteur de la parole tantôt comme énonciateur.

Bibliographie Sélective

Aristote. (1991). *Rhétorique*, Librairie Générale Française, 21, rue du Montparnasse- 75298, Paris Cedex 06.

Ascombe et Ducrot. (1981). *Argumentation et énonciation*, Langue française, Larousse, n°50.

Cervoni. (1987). *L'énonciation*, Linguistique nouvelle, PUF, 108 boulevard Saint-Germain, 75006, Paris.

Jereczec-Lapinska. (1980). *De la personnalisation dans la communication politique : l'effet du « je »*, Synergies Pologne 4.

Kerbrat-Orecchioni. (1980). *L'énonciation dans le discours. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.

Nola, Bienvenu. (2008). *Le vieux nègre et la médaille. Essai d'analyse argumentative*, L'Harmattan, 5-7, rue de l'École polytechnique, 75005, Paris.

Senghor, L.S. (1964). *Liberté 1. Négritude et humanisme*, Éditions du seuil, Paris.

Senghor, L.S. (1971). *Liberté 2. Nation et voie africaine*, Éditions du seuil, Paris.